

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 AVRIL 2023**

**COMPTE-RENDU**

**1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 20.2.2023**

Le compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 20 février 2023 est approuvé à l'unanimité.

**2. Compte de gestion 2022**

Le Conseil approuve sans observation ni réserve le compte de gestion 2022 dressé par le Receveur Municipal.

**3. Compte Administratif 2022**

Après présentation du document par M. le Maire, le Conseil Municipal, sous la présidence de M. Michel MILLET, vote le Compte Administratif 2022 arrêté aux montants suivants :

<u>Budget Principal</u>	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	656 756,88 €	300 699,65 €
Recettes	856 940,69 €	206 640,05 €
Excédent 2021 reporté	76 376,89 €	
Déficit 2021 reporté		87 124,02 €
Excédent de clôture	276 740,70 €	
Déficit de clôture		181 183,62 €

<u>Budget Eau</u>	Exploitation	Investissement
Dépenses	54 824,08 €	4 383,00 €
Recettes	47 781,92 €	8 607,00 €
Excédent 2021 reporté	170 514,44 €	43 329,21 €
Excédent de clôture	163 473,28 €	47 553,21 €

<u>Budget Biègle</u>	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	374 790,89 €	374 790,89 €
Recettes	374 791,44 €	374 790,89 €
Excédent de clôture	0,60 €	-

**4. Affectation du résultat 2022**

Le Conseil décide, à l'unanimité, d'affecter le résultat 2021 des budgets comme suit :

Budget Principal

- En report à nouveau en section d'investissement (débit au compte 001) pour un montant de 181 183,62 €
- En couverture du déficit d'investissement de l'exercice 2022 (crédit du compte 1068) pour un montant de 181 183,62 €

- En report à nouveau en section de fonctionnement pour le reliquat (crédit au compte 002) pour un montant de 95 557,08 €

#### Budget Eau

- En report à nouveau en section de fonctionnement (crédit au compte 002) pour un montant de 163 473,28 €
- En report à nouveau en section d'investissement (crédit au compte 001) pour un montant de 47 553,21 €

### **5. Budget Primitif 2023**

Le conseil approuve et vote, à l'unanimité, le budget primitif 2023 présenté par Monsieur le Maire :

#### Budget Principal

- Section de fonctionnement	718 893 €
- Section d'investissement	639 584 €

#### Budget Eau

- Section d'exploitation	210 220 €
- Section d'investissement	156 341 €

#### Budget Biègle

- Section d'exploitation	544 440 €
- Section d'investissement	374 790 €

### **6. Taux d'imposition 2023**

Le conseil municipal décide de fixer les taux d'imposition comme suit, en les maintenant inchangés par rapport à 2022 :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties	30,00 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties	14,00 %
- Taxe d'habitation	12,84 %
- Cotisation foncière des entreprises	21,00 %

### **7. Emplacement réservé n° 11**

Au vu de l'évolution de l'urbanisme dans le village, le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'abandonner le projet d'élargissement de voie et d'aménagement d'espace public prévu à l'emplacement réservé n° 11 du PLU.

### **8. Eclairage Public 2023 – Création d'une armoire et extension du réseau Lotissement Biègle**

A l'unanimité, le conseil municipal approuve le projet soumis par le SDE65 et s'engage à garantir la somme de 15 000 € prélevée sur les fonds libres de la commune. La contribution définitive de la commune sera déterminée après le règlement final des travaux.

### **9. Electricité 2023 – Extension de réseau et création d'un poste de transformation Lotissement Biègle**

A l'unanimité, le conseil municipal approuve le projet soumis par le SDE65 et s'engage à garantir la somme de 19 000 € prélevée sur les fonds libres de la commune. La contribution définitive de la commune sera déterminée après le règlement final des travaux.


**10. Vente de la parcelle A225**

Suite à une demande de permis de construire sur les parcelles A226, A949 et A950 déposée par la SCI Rixens, le conseil municipal donne, à l'unanimité, son accord pour vendre la parcelle A225 mitoyenne à cette SCI pour un montant de 23 951,00 € et autorise M. le Maire à signer l'acte de vente et tous les documents afférents à cette affaire.

Vignec, le 7 avril 2023

Le secrétaire de séance,

Michel TRESALLET



Le Maire,

Jean-Michel ISOART

